

## ATTITUDE DES ENSEIGNANTS DE L'ECOLE PRIMAIRE SAINT JOSEPH FACE AUX ENFANTS DU CENTRE SAINT LAURENT

Par *Michel KAYOMBA N'SINGOMA*

Assistant à l'Institut Supérieur Pédagogique d'Ubundu. Province de la Tshopo/RDC

### Abstract

They are numerous among the children of the streets those that didn't frequent the school, or abandoned it too early. The school is not only inaccessible because of the direct economic costs (enrollments) and indirect (uniforms, displacements, etc.), but it is also in the inability to answer the needs of the children. The abandonment of the school is a crucial factor that drags the child to discover the life of the street and all dangers that are bound him.

In its mission of socialization, the Center Saint Laurent for framing of the children family breaking proceeds by school recuperation, enrolling these children in public schools. In these schools, these children are so much the object of the prejudices on behalf of the teachers that of their colleagues who qualify them, nickname them of the thieving children, of the children accused of the sorcery, of the recovered children, stubborn, impolite, that like brutal games... These children are punished severely by their teachers and other authorities of the school, the interior regulation of the school is observed scrupulously to their consideration.

This article shows the attitudes that the teachers of the school Saint Joseph and other pupils display facing the children in family breaking sheltered to the Center Saint Laurent. This analysis shows that it is important that the teacher considers all pupils as learners confided to him in order to transmit the knowledge; to have some prejudices towards pupil's category would reduce his role of educator and risk to cause the school dwindle.

Depuis quelques années, le phénomène enfant en rupture familiale prend de plus en plus de l'ampleur dans les grands centres urbains de la République Démocratique du Congo et plus particulièrement dans la ville de Kisangani. Les intervenants dans le domaine de l'encadrement des enfants pensent que la recrudescence du phénomène est due à la pauvreté accentuée dans les ménages (salaires impayés, faibles revenus), à l'irresponsabilité des parents (polygamie, abandon de leur famille, guerres sans fin) et à d'autres problèmes sociaux (déscolarisation, faim, maladies, manque d'encadrement des enfants ...).

La préoccupation des enfants en situation difficile a déjà fait l'objet de plusieurs recherches. Pour Hagan et Mc Carthy<sup>1</sup> les enfants de la rue viennent en nombre disproportionné de familles ayant un capital social amoindri. Beaucoup d'entre eux sont issus de familles appartenant à la main d'œuvre excédentaire dont le chef est en chômage, de familles dans lesquelles au moins un membre a des antécédents criminels ainsi que de familles dans lesquelles un des deux parents biologiques ou les deux sont absents du foyer.

Bernard Pirot<sup>2</sup> écrit : le seul facteur économique ne suffit en aucun cas à expliquer le phénomène des enfants de la rue. Yves Marguerat<sup>3</sup> renchérit : si la seule pauvreté suffisait à rompre les liens entre un enfant et sa famille, ils seraient des centaines de milliers dans la rue, ce qui n'est pas le cas, nulle part. La pauvreté n'est nullement donc à prendre pour argent comptant.

Pierre Enocque FRANCOIS<sup>4</sup> ces enfants et ces jeunes sont originaires des milieux très reculés où il existe une importante carence d'infrastructures scolaires. Les parents motivés pour l'éducation de leurs enfants n'ont pourtant aucun moyen de prendre en charge les coûts de l'éducation. Bien que ces enfants et ces jeunes expriment leur volonté d'aller à l'école, la rue devient pour eux, l'unique lieu et espace de formation et de socialisation. L'enfant ou le jeune de la rue est donc un « abandonné social ».

---

<sup>1</sup> HAGAN John et Mc CARTHY Bill, La théorie du capital social et le renouveau du paradigme des tensions et des opportunités en criminologie sociologique, *Sociologie et sociétés*, vol. 30, n°1, 1998, pp. 145-158.

<sup>2</sup> PIROT Bernard, *Enfants des rues d'Afrique Centrale*, Paris, Karthala, 2004, p.62.

<sup>3</sup>MARGUERAT Yves, « Les chemins qui mènent à la rue. Un essai de synthèse sur le processus de production d'enfants de la rue en Afrique noire », in *les Cahiers de Marjuvia*, n° 9, 1999, pp. 45-58.

<sup>4</sup>Pierre ENOCQUE Francois, *Système éducatif et abandon social en Haïti. Cas des enfants et jeunes de la rue*, Thèse en science de l'éducation, Université Paris 10 Nanterre, 2009.

Boudon<sup>5</sup> explique que l'héritage culturel joue un rôle mineur dans l'explication de l'inégalité des chances à l'école. L'héritage culturel a pour effet que, à une certaine étape du cursus scolaire, la valeur scolaire tend en moyenne à décroître avec le statut social de la famille ; de même le retard tend à être plus fréquent à mesure que le statut social de la famille est plus bas. L'origine de l'inégalité devant l'enseignement réside donc dans la différenciation des champs de décision en fonction de la position sociale plutôt que dans les inégalités culturelles.

Plusieurs associations et ONG tant nationaux qu'internationaux se sont mobilisées pour s'occuper de cette catégorie d'enfants. Bien que toutes ces organisations travaillent à leur faveur, le nombre d'enfants en situation particulièrement difficile, ne cesse d'augmenter. Et malgré tous les efforts déployés, les résultats qu'on obtient, semblent être insignifiants face à ce phénomène si complexe. C'est le cas du centre Saint Laurent qui fait l'objet de cette étude.

En effet, certains enfants ayant quitté leurs familles tôt, ils n'ont pas été à l'école, la scolarisation n'est pas une priorité, d'où une baisse de la fréquentation scolaire, d'autres ont abandonné faute de moyens financiers des parents. L'on constate également que les difficultés d'accès à l'éducation surviennent avant la mort d'un parent ; on compte de nombreux abandons scolaires pour les enfants dont un parent est affecté par la maladie, car ces derniers doivent faire face à la prise en charge de leurs parents. Ils sont pour la plupart souvent obligés de travailler, ils abandonnent ainsi leur scolarité ou sont exclus du système scolaire en raison de leur absentéisme principalement.

Aussi, les enfants vivant dans des ménages dirigés par d'autres personnes que leurs parents sont davantage défavorisés sur le plan scolaire que ceux vivant avec leurs parents, les chefs de ménage préfèrent plus faire étudier leurs propres enfants et lèguent au second plan la scolarisation des enfants leurs confiés ; ainsi, les enfants n'ayant aucuns liens de parenté avec le chef de ménage ont encore plus de difficultés.

Le centre Saint Laurent est une réponse à la problématique des enfants en rupture familiale à Kisangani ; elle a les missions de protéger, de socialiser et de qualifier les enfants filles et garçons accueillis. Dans son travail de qualification des enfants, il existe un dispositif

---

<sup>5</sup> Bourdon Raymond, *Effets pervers et ordre social*, Paris PUF, 1977.

des récupérations scolaire, qui consiste à accueillir les enfants dans un programme de rattrapage scolaire en vue d'une orientation dans le métier ou d'une remise dans le cycle scolaire normal. Pour ce faire, le Centre Saint Laurent collabore avec plusieurs écoles de la ville.

En dépit de résultat positif observé dans la collaboration avec ces écoles, chaque année s'observe des problématiques difficiles suite aux comportements des enfants du Centre Saint Laurent vis-à-vis des enseignants et de leurs collègues de classe. Des sanctions disciplinaires sont souvent réservées auxdits enfants suite aux désobéissances envers les autorités de l'école, à la non observance de règlement d'ordre intérieur et l'agressivité que font montre ces enfants vis-à-vis de leurs collègues. Les enseignants sachant que ces enfants ont connus un parcours difficile qui les a exclue de leurs familles et ayant fait l'expérience des rues où ils ont acquis des comportements qu'ils qualifient d'anormaux, ne cessent de leurs prêtent des intentions et affichent certaines attitudes envers eux. C'est le cas de l'école primaire Saint Joseph de la commune Makiso au bloc Motumbe où la majorité des pensionnaires du centre Saint Laurent évolue suite à la proximité et avons voulu étudier l'attitude des enseignants vis-à-vis des enfants du centre.

Suite à tous ces enjeux dus aux comportements des enfants du centre Saint Laurent et vu la perception qu'on les enseignants face à cette catégorie d'enfant, nous nous posons la question de savoir quelle est l'attitude des enseignants de l'école Saint Joseph face aux enfants du Centre Saint Laurent.

De cette question nous formulons l'hypothèse que l'enseignant de l'école primaire saint Joseph aurait une attitude négative envers les enfants de Saint Laurent, il donne des qualificatif dégradant à celui, qui le discrimine et le ridiculise devant ses collègues de classe.

Cette étude poursuit l'objectif de dégager l'attitude qu'on les enseignants de l'école primaire Saint Joseph face aux enfants du centre Saint Laurent. Son intérêt scientifique se situe dans la sociologie de l'éducation dans la mesure où nous voulons comprendre dans quelle mesure l'école ne constitue pas seulement le milieu d'inculquer le savoir à l'élève mais elle peut constituer un outil de socialisation des enfants en situation difficile afin d'écarter en eux tous les traumatismes d'exclusion subis dans leur environnement familial.

Au niveau pratique cette recherche peut donner des nouvelles voies de réflexions et d'analyse aux autorités urbaines pour une prise en charge scolaire des enfants en situation difficile hébergés dans les centres d'encadrement et de rééducation, aussi de sensibiliser les agents sociaux sur les problèmes d'amélioration des conditions de vie des enfants défavorisés.

Pour recueillir les données, l'administration d'un questionnaire du type ouvert aux 13 enseignants de l'école primaire Saint Joseph était envisagé. Ayant atteint tous les enseignants, il n'était plus question pour nous de tirer un échantillon. Ainsi, avons-nous pris en compte toutes les données fournies par les sujets enquêtés. Pour traiter les données, l'usage de l'analyse de contenu nous a servi à catégoriser les réponses et à l'aide de l'excel, nous avons transformé certaines informations sous forme de graphique tout en donnant l'effectif et le pourcentage.

Outre l'introduction et la conclusion, cette recherche comporte trois parties. Elle part de cadre conceptuel et théorique, elle présente les données recueillies et interprète les résultats.

## **1. Cadre conceptuel et théorique**

### ***1.1. Définition des concepts***

#### ***1.1.1. Enfant en situation difficile***

Unicef considère comme enfant en situation difficile un mineur (garçon ou fille) en dessous de 18 ans qui vit dans des situations particulières, en marges des normes généralement reconnues et acceptées par la société et qui est exposé à toutes sortes de violences physiques ou émotionnelles capable de nuire à son développement somato-psychique, et même d'engendrer dans certains cas des activités et des comportements antisociaux<sup>6</sup>. Les enfants en situation difficile peuvent être, en ce sens, considéré comme des antécédents à ce phénomène puis qu'ils pourront se trouver dans la rue si un changement ne se produit pas au niveau de la situation dans laquelle ils évoluent. Les cas d'enfants en

---

<sup>6</sup> Unicef, cité par AE-C/UniQ, 1996, p.8.

situation difficile sont divers. Cependant dans le cadre de cette étude, nous allons nous limiter aux enfants en rupture familiale.

### 1.1.2. Ecole

John Dewey, un autre tenant de la théorie humanisante de l'école montre le rôle capital que joue l'école dans la société. Il souligne que « *L'école est en premier lieu une institution sociale. L'éducation étant un processus social, l'école est simplement cette forme communautaire dans laquelle sont concentrés tous les moyens d'action qui seront les plus efficaces pour amener l'enfant à tirer profit des biens hérités de la race et à employer ses propres capacités à des fins sociales* ».

Pour les auteurs de la théorie humaniste, l'école a une fonction sociale très importante. Elle favorise l'égalité des chances pour tous en apportant des corrections aux inégalités sociales existantes. L'école reste donc à la base de la mobilité sociale. Cette école d'après ces théories doit être gratuite pour permettre à tous d'y accéder et de pouvoir bénéficier de toutes les vertus qu'elle y incarne.

#### 1.1.2.1. La fonction éducative de l'école

A priori, le terme école renvoie généralement à la fonction éducative, l'ensemble des connaissances surtout intellectuelles que l'enfant doit acquérir pendant son jeune âge. En effet, Dubet et Martuccelli<sup>7</sup> insistent sur la démarcation de la fonction éducative et celle de la socialisation de l'école. Alors que la socialisation vise l'intégration dans un système et une société, la fonction d'éducation est liée au projet de production d'un type de sujet qui n'est pas totalement adéquat à son utilité sociale. [...] il reste que cette fonction éducative est présente dans tout système éducatif, dans une mesure qui ne peut être considérée comme une simple adaptation au monde tel qu'il est.

Marcel Crahay<sup>8</sup> gardant l'idée d'un projet de la formation de la personne humaine, confirme qu'elle sera qualifiée éducative dans la mesure où elle est liée au projet de

---

<sup>7</sup> Dubet F. & Martuccelli D., *A l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*, Paris, Seuil, 1996, p.24.

<sup>8</sup> Crahay Marcel, *L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis*, De Boeck, Université Belgique, 2000, p.20.

construction d'une personne qui, capable de réflexivité, s'auto détermine et s'autorégule en fonction de ses analyses rationnelles dans les situations qu'elle est amenée à affronter. En inculquant les connaissances, la fonction éducative se charge de former la personne elle-même pour son bien être, son épanouissement et la satisfaction de soi. L'école prend cependant le souci de former en même temps le type d'homme dont la société a besoin.

#### *1.1.2.2. La fonction de socialisation de l'école*

Toutefois, les responsabilités de l'école ne se limitent pas seulement aux apprentissages des matières et disciplines enseignées dans les établissements scolaires dont l'enfant aura besoin pour répondre à certaines exigences de la société. Il lui est conféré d'autres fonctions qui ne sont pas toujours visibles aux yeux de tous et qui sont aussi importantes que celles-là. Telle est le cas, de la fonction de socialisation de l'école qui se doit de produire des individus adaptés à la société dans laquelle ils vivent.

Ana Vasquez-Bronfman et Isabelle Martinez<sup>9</sup> expliquent, comment les différentes activités d'apprentissage intellectuel faites à l'école sont également des activités d'apprentissage de socialisation pour l'enfant. Lorsque celui-ci apprend les mathématiques ou le français, il apprend aussi à se mouvoir dans un espace restreint, à se tenir assis pendant longtemps, à vivre avec ses pairs. C'est en fait l'un des aspects invisibles de l'école. En effet, l'interaction entre l'enfant, la matière, ses pairs et son professeur facilite le processus de l'apprentissage social où il met en place des stratégies qui ne peuvent pas se développer en solitaire mais avec les autres. C'est en ce sens que E. Durkheim<sup>10</sup> considère une classe comme une petite société. En effet, ce n'est pas seulement la classe qui peut-être ainsi considérée. L'environnement scolaire tout en entier constitue un univers d'apprentissage social. Le mode de fonctionnement de l'institution scolaire, les principes démocratiques établis et mis en application sont ainsi intégrés régulièrement dans la vie de l'enfant. L'ensemble de ces pratiques à l'intérieur de la salle de classe, au sein de l'établissement, sur la cour de récréation lui sert de guide pour construire progressivement son identité sociale.

---

<sup>9</sup> Vasquez- Bronfman Ana et Martinez Isabel. La socialisation à l'école. Approche ethnographique, Paris, PUF, 1996.

<sup>10</sup> Durkheim Emile, *Education et Sociologie*, Paris, PUF, édition de 1999.

### 1.1.2.3. *La fonction de distribution de l'école*

La fonction de distribution de l'école est celle qui répartit les individus dans les positions sociales. Elle attribue des qualifications socio-professionnelles avec une certaine utilité sociale dans la mesure où certains emplois sont réservés seulement aux diplômés. L'école, en ce sens, se fait ainsi le devoir de former des individus dans des domaines bien précis afin de répondre aux exigences sociales et ensuite de mieux répartir les individus en fonction des compétences professionnelles acquises.

La fonction de socialisation de l'école n'a pas des limites, c'est-à-dire elle s'étale sur toute la durée de la formation de l'individu, elle s'étend également sur la période de spécialisation. En effet, cette fonction de l'école ne semble pas s'achever, elle est présente tant que l'individu est encore à l'école. Il est évident qu'à ce stade, il a déjà acquis une somme de connaissances et d'informations qui lui permet de s'intégrer dans la communauté où il est appelé à vivre. L'individu, pendant sa spécialisation, continue encore à se socialiser mais à un autre niveau. Il apprend, pendant sa période de spécialisation, non seulement à connaître les conditions professionnelles, mais aussi à s'intégrer dans le milieu et l'environnement qu'il est destiné à travailler.

La fonction de socialisation de l'école ne s'arrête donc pas. Elle ne peut pas être conçue comme une étape pendant la formation de l'individu. La socialisation s'effectue tant que l'individu est encore à l'école. Elle s'étale sur toute la période de sa vie scolaire.

L'éducation et la société entretiennent des rapports qui font émerger l'aspect social de l'école. La fonction de celle-ci se résume, selon Durkheim<sup>11</sup>, à la socialisation méthodique de la jeune génération. Elle est en conséquence, une véritable institution sociale qui fait vivre la société en assurant à la jeune génération, la transmission des pratiques, des croyances, des habitudes, des traditions et des valeurs qui sont celles que privilégie le groupe social dans lequel les individus sont appelés à intégrer. L'école doit pouvoir, créer dans l'homme un être nouveau. Ainsi, sa fonction est de transformer, dans chaque génération, l'être égoïste et asocial qui vient de naître en un autre capable de mener une vie morale et sociale. L'école, par ce procédé, tente d'abord d'adapter la jeune génération au milieu social dans lequel il est

---

<sup>11</sup> Durkheim Emile, Op cit



appelé à vivre, ensuite de perpétuer l'homogénéité de cette société et de relier les générations entre elles. Ainsi, l'école assure sa fonction de reproduction de la société.

### *1.2. Approche théorique*

Par théorie, nous entendons un schéma explicatif ou un cadre de référence qui apporte une compréhension à des phénomènes identiques. Pour analyser le fait étudié, nous recourons à la théorie humaniste de la l'éducation. Cette théorie est fondée sur les idées selon lesquelles la nature humaine est fondamentalement bonne. Chaque individu est unique, tous les êtres humains sont nés égaux et les inégalités qui surviennent ensuite sont le produit des circonstances.

Partant de cette théorie, tous les enfants ont le même droit à l'éducation et à la formation. Ils sont tous égaux en droit, soit au niveau des différentes déclarations internationales relatives aux droits à l'éducation, soit au niveau des principes démocratiques évoquent en République Démocratique du Congo.

En effet, les enfants sont tous sans exception, des citoyens de demain. Plus tard, ils auront non seulement à mettre au service de la société, les compétences acquises à l'école mais aussi, à pratiquer les principes démocratiques que la société et l'école lui ont inculqués. Les enfants en situation difficile jouissent également de ces droits comme tout autre. Leur exclusion familiale est liée à plusieurs causes voulues ou non voulues par l'enfant lui-même, ce ne sont que des circonstances de la société qui ont fait en ce qu'ils mènent une telle vie, loin des parents, séparer ou rejeter par les membres de familles pour l'une ou l'autre cause.

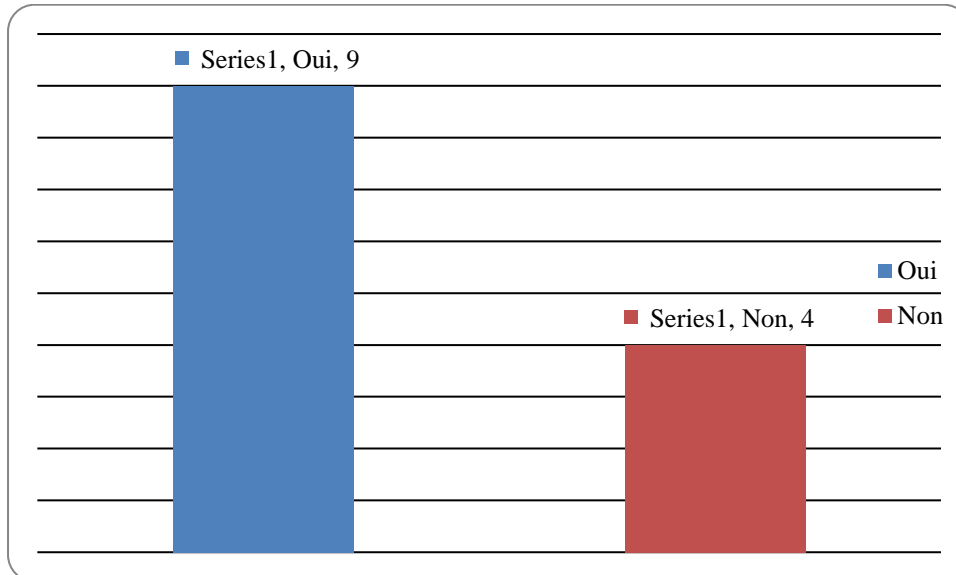
Ces circonstances d'exclusion familiale ne sont pas à considérer comme des conditions qui peuvent pousser les enseignants de l'école primaire Saint Joseph à discriminer ou à prêter des attitudes de caractère à marginaliser les enfants de Saint Laurent. Par contre les enseignants doivent agir sur base de critère non discriminatoire donnant à tous les élèves une égalité de chance. Ainsi, les enfants de Saint Laurent peuvent bien émerger dans l'environnement scolaire, seront considérés par les autres, l'étiquette d'exclusion disparaître et mériteront une socialisation via l'école.

Emile Durkheim<sup>12</sup>, un des défenseurs de cette théorie pense que l'éducation est ce par quoi l'individu devient un être social. il précise que « *le but de l'éducation est de développer dans chaque individu toute la perfection dont il est perfectible* ». Dans le même sens, James Mill<sup>13</sup> toujours cité par Durkheim affirme que « *l'éducation a pour but de faire de l'individu un instrument de bonheur pour lui-même et pour ses semblables.* » Sans éducation, l'individu ne peut acquérir le statut d'homme. « *L'homme, en effet, n'est homme que parce qu'il vit en société* ».

## 2. Présentation des données

Dans cette section de l'étude, nous présentons les données qui sont les éléments de réponse à nos différentes questions de recherche posées aux enseignants de l'école primaire Saint Joseph.

### 2.1. Acceptation d'avoir un enfant de Saint Laurent comme élève dans une salle de classe à Saint Joseph



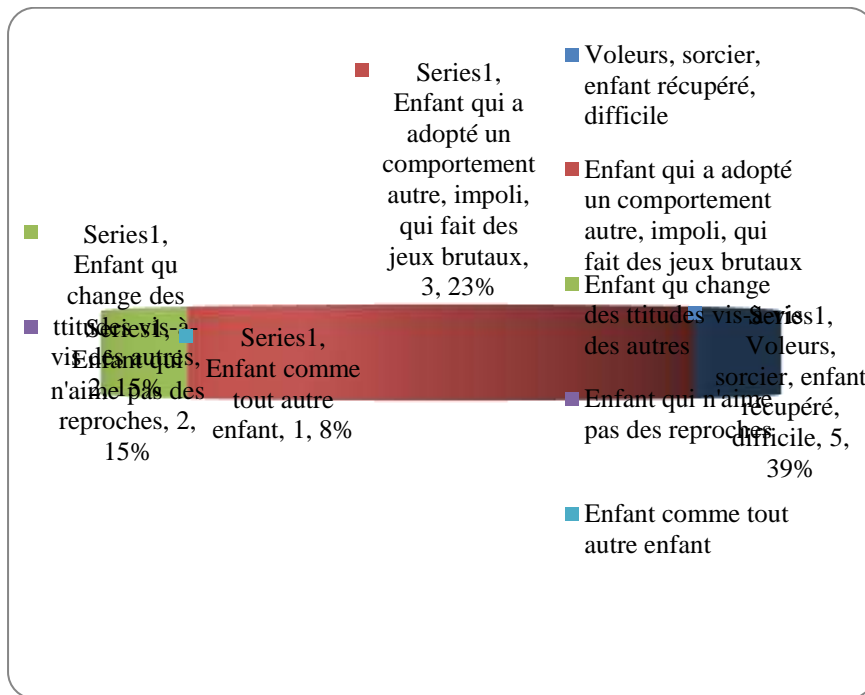
**Figure 1 : Acceptation ou non des enseignants d'avoir un enfant de Saint Laurent comme élève dans la salle de classe.**

<sup>12</sup> Durkheim Emile, Op cit.

<sup>13</sup> James Mill, cité par Durkheim Emile, Op cit.

La lecture du graphique montre que 9 enseignants soit 69,2% acceptent avoir les enfants de Saint Laurent comme élève dans leurs classes ; car ils pensent qu'ils ont droit d'étudier, ils paient leurs primes, ils sont comme tout autre élève, ils ont besoin d'encadrement et de la formation. Par contre 4 enseignants soit 30,7% n'aiment pas avoir les enfants de Saint Laurent dans leurs salles de classe puisqu'ils sont difficile à gérer, ils sont impolis, brigands, voleurs et aiment beaucoup provoquer les autres collègues.

**2.2. Ceux que les enseignants de Saint Joseph disent des enfants de Saint Laurent à l'école**



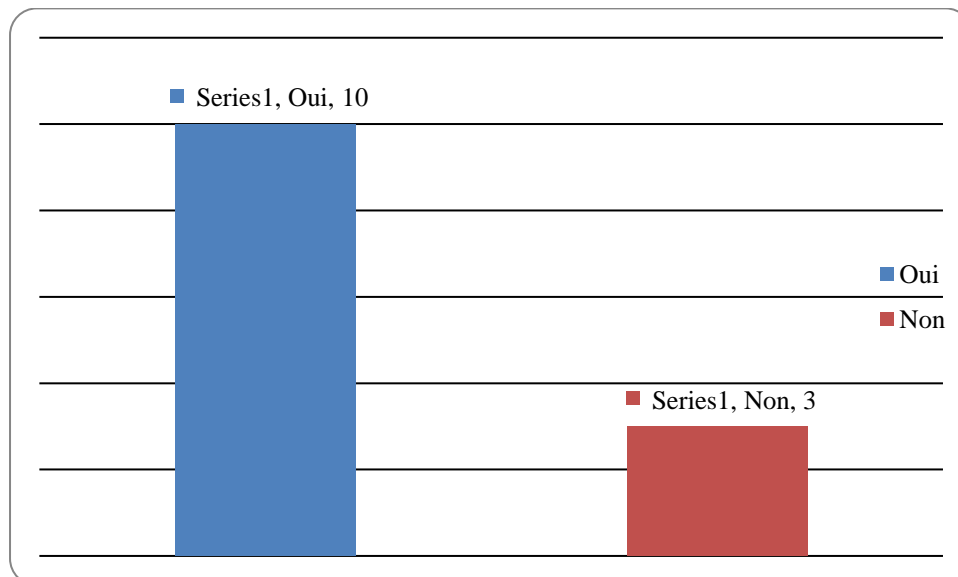
**Figure 2 : ceux que disent les enseignants vis-à-vis de comportement affiché par les enfants de Saint Laurent à l'école.**

Ce graphique montre que 5 enseignants soit 38,4% disent que les enfants de Saint Laurent sont des voleurs, des sorciers, des enfants récupérés et difficiles, 3 enseignants soit 23% pensent qu'ils sont des enfants qui ont un autre comportement anormal, ils sont impolis et aiment les jeux brutaux, 2 enseignants soit 15,3% respectivement pensent ce sont des enfants qui changent des attitudes vis-à-vis des autres et qui n'aiment pas des reproches, 1 enseignant soit 7,6 opte pour un enfant comme tout autre enfant.

**2.3. Ceux que les enseignants de Saint Joseph entendent dire des enfants de Saint Laurent**

Les enfants hébergés au centre Saint Laurent viennent souvent des familles atypiques et ont fait une expérience dans les rues. Plusieurs petits noms leur sont collés suite au comportement qu'ils affichent : shegués, phaseurs... ainsi, nous avons voulu connaître ceux que leurs enseignants entendent dire d'eux. Il est relevé à travers cette étude qu'il sont qualifiés des voleurs, des enfants abandonnés par les familles et récupérés, les enfants issus des divorces des parents, les enfants difficiles qui ne tiennent pas compte des reproches.

#### ***2.4. Avoir les préjugés ou non envers les enfants de Saint Laurent élève à Saint Joseph***



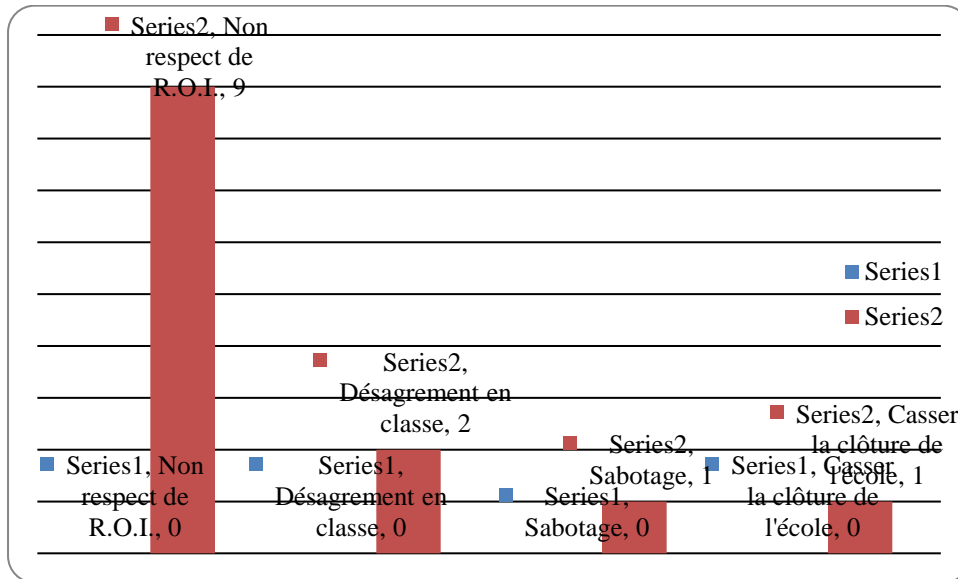
**Figure 3 : Avoir des préjugés envers les enfants de Saint Laurent**

La lecture de ce graphique montre que 10 enseignants soit 76,9% ont des préjugés vis-à-vis des enfants de Saint Laurent et 3 enseignants soit 23% ne porte pas des préjugés.

#### ***2.5. Agissement des enfants de Saint Laurent face à un différend les opposant avec un autre élève***

La majorité des enseignants de l'école Saint Joseph relève que les enfants de Saint Laurent agissent vite avec agressivité, brutalité et donnent de coup n'importe où à leurs collègues de classe, ils aiment disputés et appellent les autres de Saint Laurent au secours pour venger, ils injurient leurs collègues et les traitent avec méchanceté.

**2.6. Quelques fautes disciplinaires commises par les enfants de Saint Laurent à l'école Saint Joseph**



**Figure 4 : Quelques fautes commises par les enfants de Saint Laurent à l'école.**

Il ressort de ce graphique que 9 enseignants soit 69,2% disent les enfants de Saint Laurent transgressent les normes inscrites dans le R.O.I. ces fautes sont entre autre bagarre avec les objets tranchants (gilette et autres...), impolitesse, injure, vol, fuir les cours, s'exprimer en langue maternelle, blesser les autres collègues de classe, têtutesse. 2 enseignants soit 15,3% pensent que ces enfants commettent des désagréments et 1 enseignant soit 7,6% respectivement signale le sabotage et casser la clôture.

**2.7. Stratégies adoptées par les enseignants pour résoudre les différends opposants un enfant de Saint Laurent à son collègue de classe.**

L'école étant un lieu d'éducation et d'instruction, elle doit aménager le climat d'attente entre les élèves. Ceux-ci connaissent souvent des différends, ainsi l'enseignant doit adopter des stratégies visant à maintenir l'ordre pour bien atteindre son objectif. Quant aux stratégies adoptées par les enseignants sous examen vis-à-vis des différends opposants les enfants de Saint Laurent à leurs collègues de classe, il ressort que les enseignants réagissent équitablement pour que l'autre (enfant de Saint Laurent) qui n'a pas des parents trouve sa place, regarde la gravité de problème (qui a faute ou pas), donner des conseils à l'enfant de

Saint Laurent, parler très mal à l'enfant de Saint Laurent, juger voir celui qui est fautif et le punir, punir l'enfant de Saint Laurent (sorcier et se comporte mal).

### 3. Discussion des résultats

Cette partie consacrée à l'interprétation, à l'explication et à la compréhension des résultats issus de nos différentes enquêtes qui se déclinent sur l'analyse de contenu qualitative, des questionnaires dont nous nous sommes servis.

Pour cerner l'attitude de l'enseignant de l'école primaire Saint Joseph vis-à-vis des enfants internés au Centre Saint Laurent élèves fréquentant ladite école, il convient d'appréhender l'interprétation à partir des éléments que nous avons sélectionnés à cet effet. Ainsi, nous avons arrêté un certain nombre d'indicateurs qui militent en faveur de cette attitude de l'enseignant. Il s'agit de : acceptation ou non par l'enseignant d'avoir un enfant de Saint Laurent comme élève dans sa classe, ceux que l'enseignant entend dire des enfants de Saint Laurent, ceux que l'enseignant dit des enfants de Saint Laurent, les préjugés envers les enfants de Saint Laurent, les agissement des enfants de Saint Laurent face à leur collègue de classe, les fautes disciplinaires commises et les stratégies adoptées par l'enseignant pour résoudre les différends

Les enfants en rupture familiale ont aussi des droits, ils doivent être considérés et reconnus comme tout autre enfant. Cependant, ils restent aujourd'hui encore victimes d'abus de toutes sortes. Les facteurs sociaux, économiques et politiques contribuant à leur marginalisation entretiennent aussi des préjugés qui les stigmatisent, leur collant tous les dangers associés à l'imaginaire social. Une approche respectueuse des droits de l'enfant est nécessaire et essentielle pour leur protection.

Par rapport à l'acceptation ou non des enseignants de l'école Saint Joseph d'avoir un enfant de Saint Laurent dans la salle de classe comme élève, disons que l'école étant un milieu d'éducation et d'instruction ne doit favoriser la discrimination ; elle doit viser l'épanouissement de chaque enfant qui y fréquente sans avoir des préjugés sur son comportement. Les enseignant doit être le premier artisan de cette démarche puisqu'il doit attirer la confiance de l'enfant vers lui afin de faciliter la transmission des connaissances. Avoir ou prêter des préjuger négatives à l'élève tel que présenter par 4 enseignants soit 30,7% au graphique 1 serait constituer une barrière à la transmission des connaissances et

créerait de sentiment antipathie à l'élève. L'enseignant doit considérer tous les élèves comme des apprenants lui confier pour transmettre les connaissances ; avoir des préjugés envers une catégorie d'élève réduirait son rôle d'éducateur et risque d'occasionner la déperdition scolaire.

Philippe Perrenoud pense que les comportements et interrelations entre enfants et adultes socialisateurs peuvent aussi produire des changements ou un ethos particulier. Les élèves co-construisent les situations scolaires dans un processus de subjectivation de l'expérience scolaire. Acquisition du « métier d'élève ». Nous pouvons conclure à ce sujet que les enseignants à Saint Joseph acceptent les enfants de Saint Laurent comme élève dans leurs classes ; 9 enseignants soit 69,2% l'atteste.

S'agissant de ceux que les enseignants disent ou entendent dire des enfants de Saint Laurent élève à Saint Joseph, nous pensons que si l'enseignant prête des qualificatifs à son élève, il ne saura suivre son processus éducationnel. Dans le cas qui concerne cette analyse, les enfants sont alors perçus comme des êtres immatures qu'il faut éduquer. La socialisation basée sur la relation pédagogique entre maître et élève doit être privilégiée. Laquelle socialisation scolaire peut se définir comme l'ensemble des apprentissages réalisés dans le cadre du système éducatif impliquant un rapport pédagogique, toutes les expériences réalisées dans le cadre scolaire et une soumission à un certain nombre de règles. Il est donc important que l'enseignant se comporte ici comme un agent de socialisation des enfants en rupture familiale en facilitant par ces relations « enseignant-enseigné » envers les enfants de Saint Laurent une intégration de ce dernier à la société par le biais de l'école ; pour ne plus occasionner une deuxième exclusion ; la première étant celle que la famille a provoquée et la deuxième celle produite par l'école. Il résulte de ce qui précède que l'éducation consiste en une socialisation méthodique de la jeune génération. Cette socialisation s'opère dès la naissance, au sein de la famille certes, mais c'est à l'école qu'elle est systématisée et opérationnalisée de sorte que celle-ci devienne le lieu central de continuité sociale lorsqu'il s'agit de la transmission des valeurs, des normes et des savoirs.

Concernant les agissements des enfants de Saint Laurent et les fautes disciplinaires commises à l'endroit de leurs collègues de classe tels que présentés dans le point 2.5. et au graphique 4. Il y a lieu de retenir que la plupart des enfants en rupture familiale ont occasionnellement ou habituellement subi des actes de violence physique ou verbale dans le

milieu familial ou institutionnel. D'autres qui ont fait l'expérience de la rue, ont subi de maltraitance de la part des aînés de la rue. Devant ces conditions de la rue, ces enfants adoptent un type de comportement agressif pour faire face devant les grands de la rue qui le menacent et ravissent leurs butins obtenus par vol, mendicité et petits travaux exercés auprès des certaines personnes qui courent à leur secours pour la survie dans la rue. Cette attitude fait que ces enfants, une fois dans un milieu éducatif, ont de réflexe d'agressivité et agissent par brutalité.

Ainsi, à l'école primaire Saint Joseph, ces enfants sont souvent punis, observer un règlement ordre intérieur n'est pas de leur habitude car souvent dans les rues, ils ont vécu sans un code de conduite. Qu'en cela ne tienne, il est impérieux que l'enseignant les aide à intérioriser le règlement intérieur qui souvent n'est pas vulgarisé et les élèves ne connaissent pas le contenu.

En effet, appliquer la violence ou la punition à leur égard n'a rien de positif ; au risque qu'ils peuvent se maintenir dans cet état de violence et devenir à la longue brigand, c'est ce que traduit Edwige Milien<sup>14</sup> lorsqu'elle dit : « *Tous ces gens qu'on a battu, qui ont été maltraités, martyrisés, ont tendance plus tard à se venger, à avoir des comportements antisociaux, à faire exactement tout le contraire de ce qu'on aurait aimé qu'ils fassent* ». L'enfant, une fois adulte, va reproduire à son tour, les actes de violence sur les autres. Ainsi se perpétue la chaise de violence à travers les générations.

Quant aux stratégies adoptées par les enseignants afin de résoudre les différends qui opposent les enfants de Saint Laurent et leurs collègues de classe, nous pensons que les préjugés des enseignants envers le type comportemental des enfants de Saint Laurent influencent la nature de sanction infligée à ces derniers ; certains points de vue des enseignants montrent les enfants de Saint Laurent sont plus punis par rapport à leurs collègues ; ce qui ne présente pas une manière juste d'arbitrer les différends de la part de l'enseignant. Durkheim<sup>15</sup> pense que « *chaque société, considérée à un moment déterminé de son développement, à un système d'éducation qui s'impose aux individus* ». *Chaque société se fixe un certain idéal de l'homme, de ce qu'il doit être du point de vue intellectuel, physique et*

---

<sup>14</sup> Milien Edwige « Violence dans la famille » in *Forum Enfance et violence*, Henri Deschamps, Port-au-Prince, 1996, p.24.

<sup>15</sup> Durkheim, Op cit, p.51.



*moral. La société ne peut vivre que s'il existe entre ses membres une suffisante homogénéité en fixant à l'avance dans l'âme de l'enfant des appartements fondamentaux qu'exige la vie collective ».*

## **Conclusion**

Les enfants en rupture familial méritent une attention soutenue de la part de l'Etat et autres partenaires internationaux qui collaborent avec celui-ci dans la protection des enfants en République Démocratique du Congo. Etant des enfants comme tout autre enfant congolais, ceux-ci, ont droit à une éducation et doivent être prise en charge sur le plan scolaire. Ce faisant, l'Etat ne loue pas de budget pour leur prise en charge scolaire quand bien même que la constitution prévoit la gratuité de l'enseignement primaire, cette disposition est restée qu'un vain maux.

Pour pallier à cette insuffisance, certaines structures philanthropiques volent au secours de cette catégorie d'enfant en les rééduquant. Ces structures accompagnent les enfants en rupture familiale en les inscrivant dans un cycle scolaire dans les établissements publics ou en créant le système de récupération scolaire et l'alphabétisation ; tel est le cas du Centre Saint Laurent qui lutte pour la délinquance juvénile à Kisangani. Cependant les enfants hébergés par ce Centre sont objet de discrimination et certains enseignants prêtent des attitudes à ces enfants.

Partant de ce constat, il se dégage à travers cette étude les enseignants de l'école primaire Saint Joseph ont des attitudes, des préjugés vis-à-vis des enfants du Centre Saint Laurent, des stratégies de traiter les différends qui opposent les enfants en rupture familiale et leurs collègues.

Par les questionnaires administrés aux enseignants de l'école sous examen, il se dégage que la majorité des enseignants acceptent les enfants de Saint Laurent comme élève dans leurs sals de classe, les enfants de Saint Laurent sont qualifiés négativement que ce soit par leurs enseignants, que par leurs collègues. Les enfants de Saint Laurent sont réputés avoir des agissements qui vont à l'encontre de règlement d'ordre intérieur, ce qui pousse les enseignants à adopter des stratégies pour résoudre les différends qui les oppose à leurs collègues.

Cependant dans un pays qui se dit démocratique, l'équité et la justice sociale doivent être à la base de toute distribution de service social. C'est dans cette logique que l'aide sociale aux familles démunies est extrêmement importante afin de faire baisser certaines barrières et de permettre aux enfants des classes défavorisées d'accéder à l'éducation de base. Une telle politique éviterait à ces enfants à se socialiser dans ce contexte marginalisé. Elle diminuerait les résultats de la reproduction de la population vulnérable. Avec la mise en place d'une telle stratégie politique, l'école serait par excellence, le lieu idéal de transmission des valeurs démocratiques et aucun sentiment d'injustice sociale ne serait véhiculé à travers la société.

## RESUME

Ils sont nombreux parmi les enfants des rues ceux qui n'ont pas fréquenté l'école, ou l'ont abandonnée trop tôt. L'école n'est pas seulement inaccessible en raison des coûts économiques directs (inscriptions) et indirects (uniformes, déplacements, etc.), mais aussi elle l'est dans l'incapacité à répondre aux besoins des enfants. L'abandon de l'école est un facteur crucial qui entraîne l'enfant à découvrir la vie de la rue et tous les dangers qui lui sont liés.

Dans sa mission de socialisation, le Centre Saint Laurent pour l'encadrement des enfants en rupture familiale procède à la récupération scolaire en inscrivant ces enfants dans les écoles publiques. Dans ces écoles, ces enfants sont l'objet des préjugés tant de la part des enseignants que de leurs collègues qui les qualifient, les surnomment des enfants voleurs, des enfants accusés de la sorcellerie, des enfants récupérés, difficiles, impolis, qui aiment des jeux brutaux... Ces enfants sont sévèrement punis par leurs enseignants et autres autorités de l'école, le règlement intérieur de l'école est scrupuleusement observé à leur égard.

Cet article montre les attitudes qu'affichent les enseignants de l'école Saint Joseph et d'autres élèves face aux enfants en rupture familiale hébergés au Centre Saint Laurent. Cette analyse montre qu'il est important que l'enseignant considère tous les élèves comme des apprenants lui confiés pour transmettre les connaissances ; avoir des préjugés envers une catégorie d'élève réduirait son rôle d'éducateur et risque d'occasionner la déperdition scolaire.